

L'importance du marché intérieur pour l'économie nationale suisse

Autor(en): **Gawronsky, W.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **27 (1935)**

Heft 5

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-384014>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

sans de la baisse, de l'autre côté, le peuple travailleur qui est menacé dans son existence et qui défend le produit de son travail.

Celui qui veut épargner des perturbations économiques à sa patrie appuiera notre action. Nous n'avons pas d'argent, nous n'avons pas la presse, mais nous avons la force des jeunes.

L'importance du marché intérieur pour l'économie nationale suisse.

Par le Dr W. Gawronsky.

La lutte autour de ce que l'on appelle « l'adaptation » bat son plein. La violence du heurt des arguments invoqués de part et d'autre est due, finalement, au fait que les avis quant à l'importance de notre marché intérieur pour la production indigène sont très partagés. Les partisans de l'adaptation du niveau suisse des salaires et des prix à celui de l'étranger reconnaissent sans autre que la mesure qu'ils préconisent entraînera, pour la population indigène, une diminution de sa capacité de consommation des produits agricoles et industriels. Mais ils sont d'avis que ces inconvénients sont compensés par les avantages qu'en retirerait l'exportation. Les adversaires de la réduction générale des prix et des salaires sont en revanche convaincus que le surcroît éventuel d'exportation ne parviendrait pas, même en mettant les choses au mieux, à contrebalancer le recul des transactions sur le marché intérieur.

S'il était possible de donner des indications, étayées par des chiffres, sur le volume du marché intérieur, cela contribuerait à coup sûr à élucider la question controversée. Il est hors de doute que depuis le début de la crise le marché intérieur a *pris une importance considérable* comme débouché pour les produits de notre industrie et de l'agriculture. De nombreuses exploitations, dans toutes les branches de l'industrie, qui auparavant travaillaient en grande partie ou exclusivement pour l'exportation, ont été de plus en plus contraintes de se *tourner vers le marché intérieur*, en raison, non seulement, des obstacles toujours plus nombreux auxquels se heurtait le commerce international, mais aussi parce que l'étranger pouvait et voulait de moins en moins acheter. A l'abri de mesures de protection, notamment des droits d'entrée et des limitations d'importation, nos industries se mirent à fabriquer de nouveau ou en plus grande quantité des produits qui, autrefois, étaient importés de l'étranger. De cette manière on est parvenu à compenser partiellement le recul des exportations.

Nous n'examinerons pas ici de plus près le caractère général de cette orientation de l'économie suisse vers le marché intérieur,

orientation qui fut dictée par la crise. Cet aspect du problème a été traité à fond par le Dr Max Weber dans son étude « La politique commerciale extérieure de la Suisse pendant la crise », parue dans le fascicule 3 de cette publication. Ce travail a pour but de donner, à l'aide de quelques indications étayées sur des chiffres, un point d'appui qui permettra au lecteur de se rendre compte de la portée économique du revirement qui s'est réalisé dans la production suisse. Des indications précises quant au rapport existant entre la production destinée à l'étranger, d'une part, et celle qui est destinée au marché intérieur, d'autre part, font défaut notamment en ce qui concerne la production industrielle, vu que ni les employeurs ni leurs organisations ne renseignent le public à ce sujet. On peut cependant évaluer approximativement l'augmentation de la vente de certains produits sur le marché intérieur en se basant sur le recul de l'importation desdits produits.

A. Agriculture.

Cette réadaptation consistant à mettre le marché intérieur à plus forte contribution a été de toute première importance pour l'agriculture. Considérons en premier lieu l'industrie laitière. Autrefois, une partie importante de la production suisse du lait était exportée à l'étranger sous forme de fromage et de lait condensé. En 1928, l'exportation du fromage s'élevait à 268,680 quintaux et en 1929 à 300,726 quintaux. En 1928, l'exportation de lait condensé représentait 373,092 quintaux. Mais en 1934, l'exportation de fromage ne s'élevait plus qu'à 170,492 quintaux et celle du lait condensé à 59,388 quintaux. Une grande partie de la diminution de l'exportation put toutefois être récupérée en *limitant très fortement l'importation de beurre étranger*, de sorte que le marché intérieur fut approvisionné presque exclusivement de beurre indigène. En 1928, l'on importait encore 819 wagons de beurre, voire 1059 en 1931. Mais en 1933, l'importation de beurre est tombée à 52 et en 1934 à 30 wagons. La consommation de beurre, de 5,80 kg par tête de la population qu'elle était en 1928, avait passé à 6,35 kg en 1933. (Ces chiffres émanent d'une enquête faite par l'Union suisse des paysans.) En 1928, 3,7 kg ou le 64 % était produit en Suisse et 2,1 kg ou le 36 % à l'étranger. Mais en 1933, la part revenant à la production indigène est de 6,2 kg ou le 98 %, la part de la production étrangère n'étant plus que de 0,15 kg ou 2 %.

S'il n'a pas été possible de résorber complètement l'abondance de lait due au recul de l'exportation du fromage et du lait condensé, il n'en demeure pas moins que la situation des producteurs de lait a cependant pu être notablement améliorée. On peut à peine se représenter la catastrophe qui se serait produite si le programme de baisse avait été exécuté intégralement, c'est-à-dire si la population suisse n'avait pas été en mesure d'augmenter sa con-

somation de beurre ou si, du moins, elle n'avait pas été en état d'en consommer autant que par le passé, c'est-à-dire si par suite, de la diminution de son pouvoir d'achat, elle eût dû se contenter de beurre importé et meilleur marché. Car n'oublions pas que le beurre danois non salé a coûté en moyenne pour les années 1933/34 fr. 1.39 le kilogramme frontière suisse, compte non tenu des droits de douane. Pour la même période, la moyenne des prix de gros du beurre suisse est de fr. 4.— le kilogramme.

Une réadaptation semblable à celle qui eut lieu dans l'industrie laitière s'est aussi produite dans l'élevage du bétail, à cette différence près que la nouvelle orientation était un fait accompli vers 1930, c'est-à-dire avant que la crise actuelle ne se déclençât. Cette réadaptation fut imposée par la quasi-suppression de l'exportation du bétail d'élevage. Alors que pendant la période comprise entre 1906 et 1913 la Suisse a exporté en moyenne 15,790 pièces de bétail d'élevage (taureaux, vaches, bœufs) par année, cette moyenne annuelle était tombée à 4194 pour la période de 1928 à 1930. En 1933, il a été exporté 6096 pièces. Cette diminution d'exportation put être contre-balancée en grande partie du fait qu'une grande fraction du bétail, qui autrefois était exporté, servit à couvrir nos besoins en viande de boucherie. De 1906 à 1913, nous avons importé en moyenne annuellement 254,000 pièces de bétail de boucherie. En 1929, cette importation était tombée à 42,000 pièces. L'importation de viande fraîche est tombée de 82,000 quintaux à 14,000 quintaux. En 1911, la production indigène de viande (qui est consommée intégralement à l'intérieur du pays) se chiffrait par 1,492,000 quintaux, en 1928 1,789,000 quintaux. De 1906 à 1913, le 73 % de la consommation de la viande de bœuf et le 79 % de la consommation de viande de porc concernaient de la viande produite en Suisse. En 1928, les chiffres respectifs sont de 96 et 99 %. En d'autres termes, de 1904 à 1912 chaque habitant de la Suisse consommait en moyenne 22,2 kg de viande de bœuf et 16,2 kg de viande de porc produite en Suisse. En 1928, les chiffres correspondants sont 24,7 kg et 17,9 kg bien que dans l'ensemble la consommation ait diminué de 15 %.

Mais au cours de ces dernières années il fut aussi possible, en limitant l'importation, d'augmenter notablement la vente sur le marché intérieur, de produits agricoles pour lesquels l'exportation n'a jamais joué un rôle.

Les quantités produites et consommées en Suisse de certains produits ressortent des chiffres ci-dessous :

		1911	1928	1933
Céréales panifiables	q	941,000	1,308,000	1,830,000
Volailles	q	18,000	29,000	30,000
Poissons	q	25,000	50,000	60,000
Oeufs	pièces	205,000	330,000	440,000
Miel	q	21,000	22,000	37,000
Sucre	q	31,000	60,000	71,000

Voilà un excellent exemple de réadaptation qui illustre comment la crise peut être combattue en procurant des débouchés sur le marché intérieur à la production indigène qui souffre de la fermeture des marchés étrangers.

La consommation des produits indigènes exprimée en pourcentage de la consommation totale, ressort des chiffres qui suivent :

	1911	1928	1933
Céréales panifiables	15	22	29
Volailles	30	44	46
Poissons	33	45	48
Oeufs	50	61	67
Miel	91	80	90
Sucre	4	4	4

Mais l'importance du marché intérieur pour l'agriculture est encore mieux mise en lumière si l'on examine, toujours à l'aide des estimations et des enquêtes faites par l'Union suisse des paysans, *quelle est la part de la consommation indigène et celle de l'exportation dans la production totale*. En 1911, la production totale de l'agriculture suisse était évaluée à 910 millions de francs. Le 88 % (803 millions) de cette production totale fut *consommé à l'intérieur du pays* et le 12 % (107 millions) fut *exporté*. En 1933, la valeur de la production agricole est de 1179 millions. *Consommation à l'intérieur du pays* 95 % (1118 millions), *exportation seulement* 5 % (61 millions). En 1911, le 59 % des denrées alimentaires consommées par le peuple suisse était des produits indigènes, alors qu'en 1933 ces derniers forment le 77 % de la consommation totale.

Nous pensons que les chiffres qui précèdent démontrent de façon incontestable l'importance croissante du marché intérieur pour l'agriculture, alors que diminue l'importance des marchés extérieurs. Ici aussi s'applique ce que nous venons de dire à propos de l'industrie laitière: l'agriculture suisse fut en mesure de récupérer en grande partie la moins-value de ses exportations par une augmentation de ses ventes à l'intérieur du pays, parce que le peuple suisse *disposait encore d'un pouvoir d'achat relativement élevé*. En conséquence, il n'a, dans l'ensemble, *pas dû se restreindre* dans son alimentation, et il fut en mesure de payer des *prix plus élevés* correspondant aux conditions de production. Si la capacité d'achat du peuple suisse avait été moindre, il eût dû se contenter de produits étrangers coûtant moins cher. Le pouvoir d'achat du peuple suisse détermine la capacité d'absorption du marché intérieur. Le maintien de ce pouvoir d'achat répond donc aux intérêts bien compris de nos paysans.

B. Industrie.

Nous nous bornerons à illustrer par quelques exemples dans quelle mesure le marché intérieur put être assuré à notre production indigène, en limitant l'importation.

Industrie textile. En 1930, c'est-à-dire avant que des mesures protectrices ne fussent prises, l'importation d'*articles de confection* s'élevait à 23,197 quintaux, alors qu'en 1934 elle ne s'élevait plus qu'à 15,064 quintaux. Les quelque 8000 quintaux dont l'importation a pu être réduite sont en grande partie produits par l'industrie suisse. Car si la valeur des transactions, dans la branche des confections, a passablement diminué, le recul n'est que très faible quant à la quantité. 8000 quintaux d'articles de confection représentent encore aujourd'hui une valeur de fabrication de 20 à 25 millions de francs. L'importation des *tissus de laine* a aussi beaucoup diminué. Importation: en 1928 17,300 quintaux, en 1934 12,800 quintaux.

En 1930, la Suisse importait 3,2 millions de paires de *chaussures*, en 1934, l'importation est tombée à 1,4 millions.

L'*industrie du verre* a développé la vente de bouteilles à l'intérieur du pays. En 1930, l'importation de bouteilles représentait 36,100 quintaux, en 1934 8250 quintaux.

L'importation de *papier*, qui en 1930 était encore de 114,700 quintaux, ne s'élevait plus qu'à 84,780 quintaux en 1934. La consommation de papier n'ayant pas diminué, cette industrie a pu augmenter ses ventes sur le marché intérieur dans une mesure correspondante.

L'*industrie du savon* a tout spécialement été favorisée par les limitations de l'importation. En 1930, la Suisse importait 9500 quintaux de savon, en 1934 2910 quintaux seulement. La différence a aussi été couverte par la production indigène.

En 1928, nous importions 92,068 quintaux de *spécialités pharmaceutiques et de parfums synthétiques*. En 1934, l'importation de ces produits était tombée à 47,303 quintaux. L'industrie chimique a donc pu augmenter ses ventes sur le marché intérieur de 40,000 quintaux environ, ce qui représente une valeur de fabrication de 50 millions de francs, car, en l'occurrence aussi, la quantité consommée n'a pas beaucoup diminué.

Mentionnons, pour terminer, l'*industrie électrotechnique* qui a aussi bénéficié de nouveaux débouchés à l'intérieur du pays, notamment par la fabrication d'appareils de radio. En 1930, l'importation d'appareils téléphoniques et de radio s'élevait à 11,365 quintaux. En 1934, elle était tombée à environ 5000 quintaux.

Nous pensons que ces quelques exemples (qui pourraient être multipliés) suffisent pour mettre en relief la très grande importance que revêt le marché intérieur, non seulement pour l'agriculture, mais aussi pour l'industrie suisse. La crise n'en a pas diminué l'importance, au contraire, elle l'a augmentée considérablement. Promouvoir la volonté et la capacité du peuple suisse d'acheter des produits suisses répond à l'intérêt bien compris de notre économie nationale. Mais toute diminution du produit du travail de larges masses populaires, par suite d'une baisse des salaires ou

d'une réduction des prix, entraîne inéluctablement une diminution de la capacité d'absorption du marché intérieur. Le dommage qui en résulterait pour notre économie — aussi bien l'industrie que l'agriculture — serait immense.

Les conséquences de la politique de baisse.

Etant donné l'importance de la question de la politique de baisse, nous publions ci-dessous un extrait de la brochure qui vient de paraître: « Surmontons la dépression économique par l'initiative de crise ». Toutes les personnes qui s'intéressent aux questions de la politique économique devraient étudier cette brochure. Elle est en vente au prix de fr. 1.— auprès du Comité d'action suisse pour combattre la crise économique, à Berne, Monbijoustrasse 61 (Compte de chèques postaux III 10,534).

Pour l'artisanat, l'industrie et le commerce.

Lorsque l'Union du commerce et de l'industrie, ainsi que l'Association centrale des organisations patronales revendiquent, au nom de « l'industrie », une nouvelle baisse, on ne se rend pas compte généralement que ces milieux représentent en fait une partie minime de l'industrie et encore moins de l'artisanat. Sur plus de 200,000 entreprises industrielles, dont 106,000 pour l'industrie et l'artisanat, le 1 % à peine concerne les organisations mentionnées. Elles n'ont donc nullement le droit de jouer aux représentants de l'industrie. Il en est de même dans l'Union suisse des arts et métiers: ce ne sont pas les masses des petits artisans qui gouvernent, mais uniquement quelques groupes de grandes entreprises. Les petites et moyennes entreprises, comme aussi des centaines de maisons plus importantes, n'ont pas voix au chapitre ou du moins très peu. C'est pourquoi il convient avant tout d'examiner quelles sont les répercussions de la politique de baisse sur ces entreprises.

La crise se manifeste par l'effondrement des prix. La première conséquence pour l'artisan est la dépréciation de son stock de marchandises. Que l'effondrement des prix provienne du marché mondial ou du marché intérieur, la répercussion est la même. Généralement ce sont les matières premières qui ressentent avant tout autre chose les effets de la baisse — ce qui déprécie les matériaux nécessaires à l'artisanat. Mais la pression exercée sur les prix ne tarde pas à se manifester sur les produits de l'artisanat, surtout lorsque la politique déflationniste entre en jeu. Les stocks de marchandises terminés, comme ceux en travail se déprécient. Ce phénomène ne se manifeste naturellement pas dans toutes les branches avec la même intensité. L'artisan qui ne travaille que sur commande sera moins touché; par contre, les entreprises industrielles qui travaillent en partie pour le stock et celles qui ont un processus de production prolongé sont plus durement frappées.